

Au Pays des Montagnards



Jeansagnière, St Just en Bas

Balisage

blanc et jaune n° 20

Estives du Haut Colombier et de la Croix du Cheix Blanc

L'objectif : restaurer les landes et faciliter le pâturage Au cœur des hautes chaumes des monts du Forez, la Commune de Jeansagnière (Loire) fait l'objet d'un projet agro-environnemental basé sur la restauration de landes et de pratiques de pâturage extensif. Animé par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, à l'initiative de la commune de Jeansagnière, ce projet vise plus particulièrement la restauration des landes du Haut Colombier et de la Croix du Cheix Blanc, anciennes estives communales d'usage collectif. Abandonnées par l'agriculture, ces zones sont en friche. Il s'agit aujourd'hui de les débroussailler, pour préserver le patrimoine naturel et paysager de la culture et faciliter la remise en estive du bétail.

Entre le col des Sapeaux et le col des Placiaux, le sentier longe la nouvelle estive et passe près du sommet nommé Haut Colombier.

Avant le col des Sapeaux, un petit détour est vivement conseillé pour aller à la croix du Cheix Blanc, photo ci-dessous, dans l'estive basse.

4 h

12.4 km

▼ 1042 ▲ 1223

Dénivelé 320

ACCES AU DEPART

Bourg de Jeansagnière

INTERETS

Vue sur les
Monts du Forez

Restauration des landes
du Haut-Colombier et de
la Croix du Cheix Blanc





AU FIL DU PARCOURS

D - Départ au bourg de Jeansagnière. Descendre devant la mairie puis tourner à gauche et continuer à l'EST jusqu'au carrefour de la Croix Ladret

1 - Trois circuits se croisent ici, les PR 4, 20 et 26. Tourner à gauche sur un chemin qui porte aussi le PR 4. Dans les bois, quitter le PR 4 et continuer le grand chemin jusqu'au col des Sapeaux.

2 - Traverser la route du col et suivre le tracé du GR 3 jusqu'au col des Placiaux.

3 - Au col des Placiaux, le GR 3 tourne à droite. Prendre à gauche en direction de la Combe puis par la route aller à la Gaile.

4 - Revenir plein Est vers la Roche et le Quartier. Continuer tout droit et traverser la D 101. Continuer à l'Est jusqu'à la route du col des Sapeaux. Redescendre au bourg de Jeansagnière d'abord par la route puis par un chemin légèrement en surplomb à gauche.

